

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE CORSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE**

**PRUNELLI DI FIUMORBU**

**SEANCE DU 02 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf le deux avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 26/03/2019

**Etaient présents :** ROCCHI André, PAOLI Christian, FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; ANDREANI Agnulina ; SANTONI Louis ; ACHILLI Nadine ; PIERI Pierre-Louis ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; ELEGANTINI Murièle ; OTTOMANI Jean-François ; PAOLI Franck ; MURGIA Sandrine ; BARBONI Toussaint ; PAOLI Roxane ; MICAELLI Marie-Luce ; COLOMBANI Victoria ; FRANCISCI Lisa ; ANGELI Filippu Antone ; FRANCOVICH Stéphane ; ROSSINI Jean ; SALDANA Esteban

Nombre de conseillers	
En exercice :	27
Présents :	23
Votants :	27
Absents :	04
dont représentés :	4

**Était absent :** SUSINI Vincent ; ANDREANI-CASAMATTA Bernadette ; VILLARD-ANGELI Dominique ; GUIDICELLI Sébastien.

**Était représenté :**

SUSINI Vincent a donné pouvoir à PAOLI Franck.  
ANDREANI-CASAMATTA Bernadette a donné pouvoir à FRANCOVICH Stéphane.  
VILLARD-ANGELI Dominique a donné pouvoir à SALDANA Esteban.  
GUIDICELLI Sébastien a donné pouvoir à SANTONI Louis.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal désigne Madame Nadine ACHILLI secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

\*\*\*\*\*

DEL020419-14

**OBJET : Présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2019**

Le débat d'orientation budgétaire est une formalité substantielle de la procédure budgétaire pour les communes de plus de 3500 habitants (article L 2312-1 du CGCT).

Il s'agit pour le Conseil Municipal de débattre autour des orientations générales du budget à venir sur la base de propositions faites par le maire.

**Après lecture et débat en séance des orientations budgétaires 2019, le Conseil Municipal prend acte des orientations budgétaires de la commune pour l'année 2019, présentées dans le document d'orientations budgétaires 2019 ci-annexé à la présente délibération.**

**Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.**

